

M.A.-  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-:-Démocratie-:-Paix

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES  
-----

-----  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
-----

DECRET N° 78/577 du 31 AOUT 1978

portant nomination du Sous-Lieutenant  
OLLE Jean-Marie en qualité de Direc-  
teur de la protection Civile à la  
Direction Générale de la Sécurité  
Publique.-

\*\*\*\*\*

/ISAS :

/ LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU  
PLAN,

D.B.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;  
Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Mili-  
taire du Parti et fixant ses attributions ;  
Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la  
structuration du Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Minis-  
tre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;  
Vu le Décret n°77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination de Membres  
du Conseil des Ministres ;

C.F.

Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice  
du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;  
Vu le Décret n°77/547 du 3 Novembre 1977 portant attributions et  
organisation du Ministère de l'Intérieur ;  
Vu le Décret n°77/550 du 3 Novembre 1977 portant création, attribu-  
tions et organisation de la Direction Générale de la Sécurité Publique ;  
Sur proposition du Membre du Comité Militaire du Parti, Ministre de  
l'Intérieur,

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Le Sous-Lieutenant OLLE Jean-Marie est nommé Directeur de  
la Protection Civile auprès de la Direction Générale de la Sécurité  
Publique.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au  
présent Décret.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa  
signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République  
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT 1978

Par le Deuxième Vice-Président du  
Comité Militaire du Parti, Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Intérieur,

Commandant François-Xavier KATALI.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-